

ment, (...) Sous deux présidents de la République et neuf gouvernements successifs, toutes tendances politiques confondues, cet asile a été maintenu. (...) toute extradition qui viserait l'un ou l'autre de ces Italiens serait en dehors de toute légitimité. Rupture injustifiée et injustifiable d'un "contrat politique" unilatéral passé par la France, elle prendrait le risque d'entrer dans l'histoire par la porte dérobée, habituellement réservée aux trahisons..."

Frédéric NÉGREL nous transmet, du site de l'association, ce "plaisant" article :

### **Diocèse de Marseille et de Fréjus.**

On lit dans la Gazette du Midi :

« Après la crise sociale que nous venons de traverser, c'est vers le ciel que doit monter d'abord la reconnaissance des populations, si elles veulent que la providence ne se lasse pas de les protéger et ne les abandonne plus au hasard de la force.

À la voix de nos évêques, ce sentiment de gratitude a été compris, sinon encore de tous ceux qui devaient l'entendre, au moins de bien des hommes d'ordre qui commencent enfin à voir où est le danger et d'où vient aussi le véritable secours.

Nous pouvons citer, à ce sujet, plusieurs exemples qui témoignent des heureuses dispositions des esprits dans nos contrées.

Il y a peu de jours, on voyait la colline de Notre-Dame de la Garde couverte d'un nombre inusité de visiteurs. Un de nos curés les y avait précédés pour célébrer une messe d'action de grâces, et, sur son appel, ses paroissiens s'étaient empressés de se rendre à la sainte chapelle pour remercier et pour prier encore celle qui veille sur les flots comme sur les tempêtes des mauvaises passions. Monsieur le curé de Notre-Dame du Mont a vu ainsi ratifier par sa paroisse le voeu qu'il avait fait en son nom, pendant les derniers événements, et un coeur en vermeil, désormais appendu aux voûtes du sanctuaire, restera comme le témoignage visible des sentiments du pasteur et de sa famille religieuse. (1)

Un semblable pèlerinage vient d'être accompli dans le Var par une population tout entière. On se rappelle, sans doute, qu'à l'époque de l'insurrection une bande des plus nombreuses et des plus menaçantes osa se présenter à la municipalité de Cotignac, lui enjoindre de résilier ses fonctions, et qu'ayant trouvé dans le maire et les habitants une résistance inattendue, elle dut s'éloigner sans avoir rien pu entreprendre. Mais à son retour d'Aups, si la troupe n'y avait mis bon ordre, la bande s'était promis de venir pren-

dre une revanche ; le maire coupable d'avoir fait son devoir et les principaux propriétaires étaient désignés comme les premières victimes, et certainement le sang aurait coulé dans une lutte fratricide.

Après avoir échappé à un pareil sort, il était juste que la population se souvint qu'elle était chrétienne. Elle ne l'a point oublié. Dimanche, le 1er février, une fête solennelle et générale a eu lieu dans cette intéressante ville. La population tout entière, ayant à sa tête son maire et son conseil municipal, s'est rendu processionnellement à l'ermitage de Notre-Dame des Grâces, si célèbre dans l'histoire par le voeu de la reine Anne d'Autriche. Un Te Deum y a été chanté. Monsieur le curé, par quelques paroles bien senties, a résumé la pensée de cette cérémonie vraiment populaire, hommage d'un peuple reconnaissant qui venait s'agenouiller là où pria jadis une grande reine. »

L'Ami de la Religion et du Roi, janvier-mars 1852, tome 155.

(1) Dans le même registre, voir l'article de Jean Marie Guillon dans notre bulletin n° 19, déc. 2001, p 3 : "les ex-votos du parti de l'ordre".

**Clin d'œil :** Notre Dame de la Garde ébranlée par le spectre rouge ? (si elle eut existé en 1852).

La construction de l'actuelle basilique date de 1864. Nous voilà rassurés ses bases sont donc bien solides et ...

impériales.

Mais n'a-t-elle pas été édiflée, neuf ans, avant sa sœur parisienne, la basilique du Sacré-cœur, dans le même esprit d'expiation ?

